**Sociolinguistique, 3ème année LMD,**

**Section A/B**

**Cours/ TD n° IV : Représentations (imaginaires, idéologies de langues) attitudes et comportements sociolinguistiques**

**Plan du cours :**

IV.1. Les représentations : un objet d’étude sociolinguistique

 IV.2. Les préjugés, stéréotypes et idéologies de supériorité

 IV.3. Représentation/Attitude : distinction

 IV. 3.1. Représentations/attitudes et comportements linguistiques

 IV. 3.2. Sécurité et insécurité linguistique

 IV. 4. Représentations sociolangagières en Algérie

**Objectifs :**

Initier les étudiants aux représentations sociolinguistiques

Distinguer entre préjugé/ stéréotype, représentations/ attitudes et comportements linguistiques

Distinguer entre sécurité/ insécurité linguistiques, hypercorrection/ hypocorrection

Les représentations et les attitudes auxquelles celles-ci prédisposent et les comportements sociolinguistiques qu’elles engendrent deviennent, depuis quelques années, le champ d’investigation de chercheurs ayant fait du rapport langue/ société leur objet d’étude. Produits par des sujets ou des groupes sociaux disposant d’une identité sociale sur laquelle ils s’appuient pour juger telle langue valorisante, telle variété ou tel accent dévalorisant, ce sont, à vrai dire, des indicateurs d’appartenance et de référence sociale, culturelle, politique, idéologique, etc. Ce sont des opinions plus ou moins construites et fondées objectivement ou subjectivement, des choix et des prises de positions derrière lesquelles se profilent les modèles et les normes sociales dominantes qui constituent les cadres de référence des locuteurs. Cela explique en partie l’intérêt que les attitudes suscitent auprès des chercheurs en sciences du langage.

**IV.1. Les représentations : un objet d’étude sociolinguistique**

Il existe deux courants qui accordent un intérêt majeur à l’étude des représentations : la sociolinguistique et la psychologie sociale. Mais ces deux disciplines procèdent différemment dans leurs méthodologies. Alors que la sociolinguistique adopte une démarche variationniste (Labov, Gardin, etc.), la psychologie sociale adopte une démarche interactionnelle ou interactionniste. La différence méthodologique est motivée par l’agent impliqué dans la variation sociale de langue : le groupe social pour la sociolinguistique et l’individu pour la psychologie sociale.

Ainsi, les sociolinguistes variationnistes attribuent la variation linguistique à la dynamique des groupes sociaux et plus exactement à leur noyau qui entraine les autres membres. Leur objectif est de montrer, d’un côté, les rapports entre les représentations et les comportements sociolinguistiques, et, de l’autre, les caractéristiques sociales des groupes d’individus. Pour ces auteurs, l’identité sociale de chaque groupe constitue le noyau ou la norme auquel il s’identifie ou s’en démarque en s’inscrivant dans un processus global de diversité et d’évolution. A l’inverse, les interactionnistes considèrent que la variation linguistique nait à partir de la variation interactionnelle entre l’individu et des concitoyens. Libre d’opérer des choix linguistiques selon ses aspirations, ses objectifs, son passé, celui-ci produit des actes linguistiques afin de s’accommoder avec ses interlocuteurs. En s’accommodant, il peut adopter une position convergente ou divergente par rapport à celle de ses interlocuteurs ; il peut exprimer en même temps son choix de se rapprocher ou de s’éloigner d’eux, de s’identifier ou de démarquer d’eux.

On entend par les imaginaires ou représentations sociolinguistiques : «  les images que les locuteurs associent aux langues qu’ils pratiquent, qu’il s’agisse de valeur, d’esthétique, de sentiment normatif, ou plus largement métalinguistique » (Branca-Rosoff, 1996 : 79). Parfois, il existe des décalages entre les pratiques langagières et leurs représentations, c'est-à-dire que des jugements positifs ou négatifs sont émis à l’égard des langues pratiquées, selon les locuteurs et les contextes.

**IV.2. Préjugés, stéréotypes idéologies de supériorité**

Le rapport que les locuteurs entretiennent avec leur langue et les langues des autres n’est jamais neutre ou indifférent. Confronté à la différence, l’homme a tendance à la traduire en un rapport infériorité/supériorité ; la différence linguistique de l’autre est convertie en infériorité et sa langue est dévalorisée et considérée comme dialecte, parler, patois, charabia, ou bien valorisée et considérée comme langue de science, de littérature, de religion, de communication internationale, etc. Si on remonte dans l’histoire de l’humanité, on va voir qu’en Grèce antique, tous ceux qui ne parlent pas grec comme les Grecs, donc les étrangers, sont qualifiés de « barbaroi », barbares, sauvages, primitifs, non-civilisés. Les Romains à leur tour, vont employer le même terme « Barbarus » : celui qui ne parle pas puisqu’il ne produit que des bruits, des bredouillages. Dans un autre registre, celui des écritures saintes, il y a dans le coran, par exemple, l’idée que l’arabe coranique est un arabe pur, que son style et éloquence sont inimitables ; ce qui fonderait la supériorité de l’arabe sur les autres langues. La littérature nous offre aussi un exemple à travers l’ouvrage de Du Bellay publié en 1549 : *Défense et illustration de la langue française* dans lequel l’auteur est pris dans une guerre linguistique pour démontrer la supériorité du français face aux langues d’Europe. Son ouvrage est une réponse-réaction à celui d’un Italien, Sperone Speroni qui avait publié Dialogo delle lingue en 1542 dans lequel il affirmait la supériorité de l’italien sur le français et les autres langues européennes. Nous avons ici des exemples de jugements de valeurs portés par des locuteurs sur les langues, les leurs ou bien celles des autres. (Voir aussi le texte de Calvet en pièce jointe : *Comportements et attitudes*).

Dans certains cas, les juments positifs ou négatifs sur les langues peuvent être le résultat de préjugés et de stéréotypes sociaux. Un préjugé est une idée préconçue sur quelqu’un ou quelque chose formée à partir de l’entourage familial et social ou tout simplement d’une expérience personnelle. C’est une supposition, une généralisation ou un jugement sans preuves. Un stéréotype, quant-à lui, est une représentation collective figée. Il se définit comme « les images préconçues et figées, sommaires et tranchées, des choses et des êtres que se fait l’individu sous l’influence de son milieu social » (Morfaux 1980 : 34). C’est l’image du Français, du Juif, de l’Arabe, de la femme, … qui circule dans une société donnée. Une série d’attributs (astucieux, mercenaire, cupide, intelligent, etc.) sont ainsi attachés à une catégorie.

Donc, le rapport qu’entretient le locuteur aussi bien avec sa langue qu’avec celle des autres est loin d’être neutre et indifférent. Ce rapport modifie par conséquent la façon de se les représenter, de se comporter à leur égard et/ ou de les pratiquer. Ainsi, on finit par considérer les autres langues comme supérieures ou, au contraire, inférieures. Ces attitudes ne se produisent pas seulement entre deux langues différentes mais aussi à l’intérieur d’une même langue avec ses variétés. Face à la différence, la langue de l’autre peut être considérée comme valorisante (langue savoir, de religion, de communication internationale, etc.) ou bien dévalorisante (dialecte, patois, charabia, etc.). L’interprétation de la différence comme étant la supériorité traduit le clivage (distinction entre catégories) instauré par l’idéologie expansionniste et colonisatrice entre les ’’civilisés’’ et les ’’sauvages’’. Alors que les premiers constituent des Etats et des nations, les seconds mènent une vie tribale. Les premiers ont une langue, les seconds des parlers et des dialectes. Autrement dit, seuls qui vivent dans le cadre d’un Etat parlent une langue. Cette hiérarchisation transforme la différence en rapport de supériorité/ infériorité : langue/ dialecte. Cette différence est d’autant plus accentuée que la langue est différente du dialecte car elle est écrite et dispose d’une grammaire. Ce jugement n’a aucun fondement rationnel car même un dialecte comporte une grammaire et peut se transformer en langue écrite.

**IV.3. Représentation/Attitude : distinction**

"Attitude" et "représentation" sont deux notions empruntées à la psychologie sociale et elles sont mobilisées notamment dans le champ des études portant sur les langues et leurs contacts. Ces deux notions se confondent mais il est préférable de les distinguer : l’"attitude" se définit comme la prédisposition à réagir de manière positive ou négative vis-à-vis d’un objet. C’est une « *(pré)disposition psychique latente, acquise, à réagir d’une certaine manière à un objet* »[[1]](#footnote-2). Les deux notions peuvent se différencier par ailleurs en ce sens que les représentations se définissent par leur caractère moins actif, moins orienté vers un comportement[[2]](#footnote-3), purement abstrait, relatif aux idées mentales, aux schèmes cognitifs alors que les attitudes sont beaucoup plus centrées sur un comportement-réaction émotionnelle positive ou négative : rejet, attrait, mépris, valorisation, motivation, répulsion, stigmatisation, idéalisation, etc. Dans ce cadre, la "représentation sociale" est tout système de savoirs, de croyances partagées dans le même groupe social. En effet, JODELET la définit comme étant « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d’une réalité commune à un ensemble social* »[[3]](#footnote-4). On peut donner ici l’exemple du thème de la « mort » qui, en Occident (Europe) est perçue avec distanciation au plan de la représentation sociale, ce qui se traduit sur le plan des pratiques par l’éloignement des cimetières et l’abrègement des enterrements. Mais par contre, dans la société malgache la mort est perçue avec proximité comme une réalité très proche, ce qui se traduit par le rapprochement des cimetières.

**IV.3.1.** **Représentations/attitudes et comportements linguistiques**

Les réflexions traitant de la perception des locuteurs de leurs langues et celles des autres ont été lancées à partir des années 1960. Ces études, à travers les notions d’attitude et de représentation, portent sur l’image des langues, des valeurs, des normes subjectives qui leur sont rattachées pour expliquer le comportement linguistique. En effet, Wallace Lambert en 1960 met en œuvre la méthodologie « locuteur masqué » et étudie le cas du bilinguisme franco-anglais à Montréal. Cette méthode a permis de faire surgir les représentations et les attitudes des locuteurs à l’égard des langues ou des variétés en contact.

Pour Louis-Jean Calvet, les représentations linguistiques sont constituées « *par l’ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances, qu’ont les locuteurs à propos des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leurs et celles des autres*».[[4]](#footnote-5) Ce sont « *ce que les locuteurs disent, pensent des langues qu’ils parlent (ou de la façon dont ils les parlent) et de celles que parlent d’autres (ou de la façon dont ils les parlent* »[[5]](#footnote-6). Il n’est pas question ici de savoir si ces représentations sont justes ou fausses mais c’est de connaitre les attitudes et les comportements linguistiques que ces normes subjectives suscitent. L’auteur précise qu’à côté des pratiques linguistiques (des codes), il y a aussi des idées sur les codes qui influencent le comportement linguistique. On aura compris ici que les croyances, les perceptions, les préjugés, les stéréotypes et les idées que nous avons sur un objet donné, ici les langues ou les pratiques linguistiques, contribuent alors à la constitution de nos représentations et, par ricochet, d’attitudes positives ou négatives. Celles-ci donnent lieu à des ***comportements linguistiques*** tels que ***la sécurité ou l’insécurité linguistique***.

**IV. 3.2. Sécurité et insécurité linguistique**

La notion d’insécurité linguistique est apparue pour la première fois en 1966 dans les recherches de William LABOV sur la stratification sociale des variables linguistiques. (Voir le lien suivant : <https://arlap.hypotheses.org/6743> ). Cette notion liée aux représentations et au stéréotypage que les hercheurs ont constaté dans les situations plurilingues et diglossiques doit beaucoup à l’école occitano-catalane (la sociolinguistique du conflit). Dans le domaine francophone, c’est en 1978 que cette notion apparait, dans l’ouvrage de Nicole GUEUNIER, GENOUVRIER et KHOMSI intitulé *Les Français devant la norme*. L’insécurité linguistique est la « *dépréciation des usages linguistiques de sa communauté, souci constant de correction linguistique, perception erronée de son propre discours* »[[6]](#footnote-7). Autrement dit, les locuteurs qui se trouvent dans une situation d’insécurité linguistique « considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu’ils ne pratiquent pas »[[7]](#footnote-8). Egalement, quand un trait linguistique ou la pratique d’une langue deviennent l’objet de jugements négatifs ou de stigmatisation, les locuteurs auront tendance à développer le sentiment d’insécurité linguistique. Il y a ici un écart entre la compétence réelle (ce que l’on pense dire) du locuteur et l’idéal de réalisation (selon un modèle linguistique prestigieux), ce qui entraine par conséquent l’***hypercorrection*.** Celle-ci est la preuve tangible d’un sentiment d’insécurité linguistique en tant que réalisation linguistique fautive qui tient non pas à l’ignorance ou la non-maitrise de la langue mais plutôt à un excès de zèle (quand on essaye d’imiter une réalisation conçue comme prestigieuse et on en fait trop pour montrer qu’on connait la règle). Exemple : « J’en suis bien (t) aise » induit en erreur par l’énoncé valorisé (modèle prestigieux) « J’en suis fort aise ». Il faut souligner enfin que la notion d’insécurité linguistique est associée à celle de la haine soi, un sentiment qu’éprouve le locuteur en insécurité linguistique mais aussi identitaire à l’égard de sa langue, de sa culture et de tout ce fonde son identité complexe et évolutive.

Pour FRANCARD Michel, les locuteurs d’une classe dominée sont en quête de légitimité linguistique ce qui atteste de leur minorisation sociale et linguistique. En revanche le sentiment de sécurité linguistique caractérise les locuteurs du groupe social dominant qui estiment que leur norme est légitime et prestigieuse. On note que la variable sexe est pertinente dans la détermination des attitudes linguistiques. Les femmes, cherchent toujours à acquérir la norme prestigieuse ou la langue correcte relative à la norme centrale alors que les hommes « *ne ressentent pas le besoin de mettre en question leur façon de parler, qu’ils l’estiment légitime*»[[8]](#footnote-9) (ce que nous avons précédemment détaillé en cours quand nous avons parlé de variation linguistique liée au sexe).

**IV. 4. Représentations sociolangagières en Algérie**

En Algérie et plus généralement au Maghreb, les imaginaires sur les langues se traduisent généralement par deux modèles identitaires. Le premier modèle est celui de l’identité arabo-islamique jugée plus « valorisante » que l’identité nord-africaine. Le deuxième modèle est en rapport avec l’identité berbère associée à l’espace mythique de la Numidie ancestrale. Les travaux pionniers (K. Taleb Ibrahimi, D. Morsly, S. Chaker) qui ont abordé la question des représentations sociolinguistiques en Algérie ont commencé à partir des années 1990. D’autres travaux continuent d’être publiés en raison des mutations sociales, économiques et même linguistiques et des données nouvelles du terrain. Globalement, ces données ont montré que les représentations sociolangagières en Algérie sont complexes, changeantes et instables. En effet, selon I. Chachou, si l’on interroge les locuteurs sur la fonctionnalité d’une langue dans un domaine déterminé, la réponse pourrait être positive. Mais si on pose une question d’opinion générale sur le statut symbolique d’une langue ou ce qu’on pense de telle ou telle langue, les réponses sont susceptibles de comporter des préjugés et des stéréotypes invertis d’idéologie. Cela s’explique par leur valeur symbolique qui est souvent exploitée par les discours politiques dominants. Il s’agit d’un élément définitoire de l’identité nationale. Les éléments du discours politiques qui passent par les appareils idéologiques de l’Etat (école, médias de masse, la religion, le sport, etc.) sont repris dans le discours des enquêtés.

**Application :** A la lumière de cet éclairage théorique, des deux textes de ici joints (intitulés respectivement « Comportements et attitudes » et « Sécurité et insécurité ») et éventuellement d’autres lectures, il vous est demandé :

D’expliquer la méthodologie du locuteur masqué ;

d’expliquer la relation entre « norme » et « insécurité linguistique » ;

de distinguer l’hypercorrection de l’hypocorrection en donnant des exemples ;

de dire quel serait l’impact des représentations et attitudes linguistiques sur l’enseignement des langues ?

1. Kolde 1981 cité dans Ludi&Py 1986, p 97. [↑](#footnote-ref-2)
2. GUEUNIER Nicole, « Représentations linguistiques », in Marie-Louise MOREAU, *Sociolinguistique : concepts de base*, p 148. [↑](#footnote-ref-3)
3. JODELET cité par BOYER Henri, in Langues en conflit : étude sociolinguistique, L’Harmattan, Paris, 1991, p 39. [↑](#footnote-ref-4)
4. CALVET Louis-Jean, Pour une écologie des langues du monde, pp. 145-146. [↑](#footnote-ref-5)
5. Idem., p. 146. [↑](#footnote-ref-6)
6. FRANCARD Michel, « Insécurité linguistique », in MOREAU Marie-Louise, op. cit., p. 173. [↑](#footnote-ref-7)
7. CALVET Louis-Jean, La sociolinguistique, PUF, Paris, 1993, p. 47. [↑](#footnote-ref-8)
8. Idem., p 47. [↑](#footnote-ref-9)